



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR JUSTIFIANT DU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX MARCHÉS PUBLICS RÉPONDANT À UN BESOIN D'UNE VALEUR INFÉRIEURE À 40 000 € HT OU 100 000 € HT SELON LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

N° de l'opération INTERREG :

Intitulé de l'opération :

Je soussigné(e) (prénom, nom et qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de (société, association, personne publique) :

Dont le siège est situé :

Atteste avoir respecté la réglementation en vigueur relative aux marchés publics à savoir :

✓ Avoir évalué mes besoins au regard des seuils d'opération de travaux, ou des familles de fournitures ou prestations homogènes, afin de ne pas fractionner artificiellement ceux-ci pour me soustraire aux obligations concurrentielles, dans le but d'éviter le recours à une procédure adaptée ou une procédure formalisée ou de favoriser certaines entreprises.

✓ Avoir respecté les seuils de dispense de procédure au regard de la réglementation en vigueur :

Pour les achats effectués depuis le 1^{er} janvier 2020, le seuil de dispense de procédure fixé à 40 000 € HT* (article R. 2122-8 du code de la commande publique) ;

*Pour les marchés de travaux, les seuils sont les suivants :

- 70 000 € HT à partir du 1^{er} janvier 2021 (décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires) ;
- 100 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2024 (loi ASAP et décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022).

Pour les dépenses inférieures à ces seuils, je déclare avoir :

- 1) Fait le choix de l'offre répondant de manière pertinente à mon besoin ;
- 2) Respecté le principe de bonne utilisation des deniers publics ;
- 3) Contractualisé avec un prestataire n'étant pas systématiquement le même lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre à mon besoin.

Afin de justifier du respect de ces trois principes, je conserverai tous les éléments justificatifs en ma possession (courriers de consultation, courriers de réponse, devis, copies d'écran...) qui sont susceptibles d'être demandés en cas de contrôle ultérieur.

En cas de contrôle, je serai donc en capacité de détailler ma démarche d'achat afin de démontrer que les principes de la commande publique ont été respectés.

La présente déclaration est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Signature :